



CŒUR & COTEAUX
COMMINGES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Programme
d'actions

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

Communauté de communes
Cœur et Coteaux Comminges

En collaboration avec les communautés de communes voisines
Avec la coordination du Pays Comminges Pyrénées



Avec le soutien technique et financier
de :



PLAN D' ACTIONS

Sommaire des actions

Sommaire des actions

I. UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE POUR UN HABITAT ET UNE MOBILITE DURABLES.....	7
<i>COMBATTRE LA PRECARITE DANS L'HABITAT</i>	10
1.1.1 REALISER UN PLUI CLIMATO-COMPATIBLE	11
1.1.2 ANIMER L'ESPACE INFO ENERGIE	12
1.1.3: SENSIBILISER LES HABITANTS.....	13
1.1.4 ANIMER L'OPAH DU COMMINGES.....	14
1.1.5 VALORISER LE SERVICE LOCAL DE L'HABITAT	15
1.1.6 DEPLOYER LES DISPOSITIFS « AREO » ET « TPE ET PME – GAGNANTES SUR TOUS LES COUTS »	16
<i>AGIR POUR LA MOBILITE DURABLE</i>	17
1.2.1 ELABORER UN PLAN DE MOBILITE RURALE	18
1.2.2. PROMOUVOIR UNE APPLICATION DE COVOITURAGE LOCALE	19
1.2.3. CREATION D'UNE AIRE DE COVOITURAGE.....	20
1.2.4 : MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE TRANSPORT EN COMMUN « SPECIALE ACTIFS »	21
1.2.5 MISE EN PLACE DE TIERS LIEUX.....	22
1.2.6 : PARTICIPER AU PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL.....	23
<i>EXEMPLARITE DE LA COLLECTIVITE</i>	24
1.3.1 : BILAN ENERGETIQUE DES BATIMENTS DE LA COMMUNAUTE	25
1.3.2 : TRAVAUX DE RENOVATION ET D'EQUIPEMENT ENR.....	26
1.3.3 : PRIVILEGIER LES VEHICULES ALTERNATIFS	27
II. UN TERRITOIRE QUI DEVELOPPE LES FILIERES ENR A FORT POTENTIEL	28
<i>ENCOURAGER LES INITIATIVES</i>	31
2.1.1. AIDE AUX PORTEURS DE PROJETS	32
2.1.2: ACCOMPAGNER LE SECTEUR INDUSTRIEL DANS CES EFFORTS DE TRANSITION	33
<i>CONSEILLER LES PORTEURS DE PROJETS</i>	34
2.2.1 METTRE EN PLACE UN CONTRAT DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DES ENERGIES RENOUVELABLES THERMIQUE	35
<i>INVESTIR DANS LES PROJETS</i>	36
2.3.1 MONTER UNE SOCIETE D'INVESTISSEMENT LOCALE DANS LES ENERGIES RENOUVELABLES.....	37
2.3.2. DEVELOPPER DES PROJETS BIOGAZ ET PHOTOVOLTAÏQUES	38
2.3.3 DEVELOPPER UN PROJET DE MICRO-CENTRALE	39
<i>EXEMPLARITE DE LA COLLECTIVITE</i>	40
2.4.1 EQUIPER CERTAINS BATIMENTS DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES	41
III. UN TERRITOIRE RESISTANT FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	42
<i>SENSIBILISER AUX ENJEUX</i>	45
3.1.1 PRENDRE EN COMPTE LES ENJEUX DU PLAN CLIMAT AU SEIN DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE.....	46
3.1.2 SENSIBILISER A LA QUALITE DE L'AIR VIA LE CONTRAT LOCAL DE SANTE.....	47
3.1.3 ORGANISER DES MANIFESTATIONS GRAND PUBLIC.....	48

<i>ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE PRATIQUES</i>	49
3.2. 1 PROPOSER UN CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGEE	50
3.2.2 COORDONNER LE PROJET ALIMENTAIRE DE TERRITOIRE	51
3.2.3 ACCOMPAGNER DES PORTEURS DE PROJETS DE L'ESS	53
3.2.4 ORGANISER DES TABLES RONDES EN LIEN AVEC L'AGRICULTURE	54
3.2.5 SOUTENIR LES INITIATIVES PLAN CLIMAT	55
3.2.6 DEPLOYER LE DISPOSITIF VISITES ENERGIE	56
<i>PRESERVER LES ESPACES DE CONSERVATION</i>	57
3.3.1 PROTEGER LA FAUNE ET DE LA FLORE REMARQUABLES DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE	58
3.3.2 PARTICIPATION ACTIVE AU SEIN DU SYNDICAT GEMAPI.....	59
3.3.3 PROTECTION, MISE EN VALEUR ET COMMUNICATION AUTOUR DES ESPACES DU TERRITOIRE	60
<i>EXEMPLARITE DE LA COLLECTIVITE</i>	61
3.4.1 LE PAYS, STRUCTURE PUBLIQUE EXEMPLAIRE	62
3.4.2 ACCOMPAGNER DIX CONSTRUCTIONS PUBLIQUES EN BOIS LOCAL	63
3.4.3 ORGANISATION D'UNE INFORMATION AUX AGENTS.....	64

Signification des symboles



Action prioritaire et/ou structurante



Impacts sur la baisse des émissions de GES



Impacts sur la séquestration carbone



Impacts sur la maîtrise de l'énergie



Impacts sur la production d'énergies renouvelables



Impacts sur le développement de réseaux de chaleur



Impacts sur les productions biosourcés autres qu'alimentaire



Impacts sur la réduction des polluants atmosphériques



Impacts sur le développement coordonné des réseaux d'énergie



Adaptation au changement climatique

Nature des incidences

[Pour chacune des thématiques, l'impact de chaque orientation et de chaque action du PCAET sur les différents enjeux environnementaux est évalué et traduit par un code couleur.](#)

Vigilance	Impact neutre	Impact positif
---------------------------	-------------------------------	--------------------------------

I. UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE POUR UN HABITAT ET UNE MOBILITE DURABLES

Éléments du diagnostic et objectifs

* Consommations énergétiques :

	Diagnostic	Objectifs de maîtrise des consommations énergétiques			
	Consommations énergétiques finales 2014 (en GWh)	Consommation d'énergie finale en 2021 (en GWh)	Consommation d'énergie finale en 2026 (en GWh)	Consommation d'énergie finale en 2030-31 (en GWh) (Facultatif)	Consommation d'énergie finale en 2050 (en GWh)
Résidentiel	334.5	300.4	276.1	256.7	239.5
Tertiaire	139.0	128.3	120.7	114.6	93.8
Transport routier	293.3	236.3	195.7	163.1	79.6
Autres transports	23.5	14.3	7.7	2.5	3.5
Agriculture	72.0	65.2	60.4	56.5	38.4
Déchets	/	/	/	/	/
Industrie hors branche énergie	1 851.6	1 752.9	1 682.4	1 626.0	1 460.4
TOTAL	2713.9	2497.5	2343.0	2219.3	1915.0

* Emissions de GES :

	Diagnostic	Objectifs de maîtrise des consommations énergétiques			
	Emissions GES 2014 (en TeqCO ₂)	Emissions GES en 2021 (en TeqCO ₂)	Emissions GES en 2026 (en TeqCO ₂)	Emissions GES en 2030-31 (en TeqCO ₂) (Facultatif)	Emissions GES en 2050 (en TeqCO ₂)
Résidentiel	42 944	34 722	28 849	24 151	10 196
Tertiaire	22 182	18 355	15 621	13 434	9 395
Transport routier	74 197	56 437	42 085	31 381	8 633
Autres transports	5 936	3 465	1 700	288	345
Agriculture	189 646	173 607	162 148	152 981	106 967
Déchets	18 101	15 725	14 028	12 671	4 526
Industrie hors branche énergie	56 672	50 927	46 148	43 540	32 782
TOTAL	409 681	337 513	297 227	265 776	168 317

Éléments stratégiques retenus pour définir le plan d'actions HABITAT ET MOBILITE DURABLES:

*Les nouvelles constructions :

L'hypothèse est faite que les nouvelles constructions seront à 35% des logements collectifs et à 65% des maisons individuelles. Les logements collectifs sont généralement moins consommateurs que les maisons individuelles de par leur compacité. Les consommations réglementaires sont issues des réglementations thermiques. De plus, les logements collectifs consomment moins d'espaces et permettent de densifier les centre-bourgs, ce qui est cohérent avec les objectifs de réduction des consommations dans le secteur des transports.

*La sobriété de chauffage :

L'objectif 2030 : de 0.8 à 1.8 %/an de réduction de consommation d'énergie.
15.5 % des résidences principales utilisant le fioul comme chauffage principal doivent être conseillées pour passer au chauffage bois ou à la géothermie. Un partenariat avec le PETR Pays Comminges Pyrénées est mis en place pour accueillir régulièrement dans les principaux locaux de la communauté le conseiller info énergie afin qu'il soit au plus près des administrés pour diffuser du conseil.

*Les opérations de rénovation :

Ces dernières sont le levier principal pour réduire les consommations du secteur résidentiel.

Objectif 2030 à atteindre : 6 650 logements rénovés d'ici 2030 soit 665/an.

*Le secteur Tertiaire :

Il ne représente que 8% des consommations et 7% des émissions du territoire et a été jugé moins important que celui du secteur résidentiel. Cependant, les collectivités, de par leurs compétences et leur devoir d'exemplarité, ont un rôle à jouer sur l'ensemble du bâti public et des zones d'activité dont elles ont la compétence.

*La réduction des distances moyennes de déplacement en voiture doit diminuer de 1.5%/an.

Cela représente la diminution de déplacements moyens de 15 000 km/an aujourd'hui à 11 780 km en 2030. La pratique de télétravail peut s'avérer très efficace. Le **report modal** est une solution complémentaire et additive à la sobriété ainsi que le **covoiturage**. Un des leviers est de privilégier les trajets vers les commerces de proximité en développant notamment la vente directe. Par l'exemplarité, il faut encourager l'utilisation de véhicules économes à motorisation alternative.

COMBATTRE LA PRECARITE DANS L'HABITAT

1.1.1 Réaliser un PLUi climato-compatible

Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges

MàJ : 07/08/19

Descriptif de l'action

La Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges est compétente en matière de document d'urbanisme. Elle réalisera prochainement son PLUi infracommunautaire, à ce titre les objectifs définis dans la stratégie du PCAET et actés par délibération n°2018-206 seront insérés dans les documents d'urbanisme, notamment dans le PADD et les parties réglementaires qui veilleront à respecter les principes du PCAET.

Les objectifs du PCAET et du SCOT doivent être légalement pris en compte dans le PLUi, mais la CC affirmera localement ces stratégies par la sélection d'un bureau d'étude (ou groupement ou prestataire en plus) ayant de fortes compétences en urbanisme durable (climato compatible) pour réaliser ce document.

Ce document sera élaboré dans une logique transversale **d'économie d'énergie, d'économie foncière et préservation des espaces (séquestration carbone)**. Dans les règlements, des mesures seront inscrites afin d'inciter les pétitionnaires à envisager **des solutions utilisant des ENR ainsi que tous matériaux éco-énergétiques**.

Le PLUi devra également lever les freins au développement de certaines actions et permettra d'avoir une réflexion globale **sur le développement des ENR, du bâti éco-responsable, de la consommation foncière et des mobilités**. La communauté de communes réalise également son Programme Local de l'Habitat, une attention particulière sera portée à la qualité des logements.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>2 ETP communautaires suivent l'élaboration du PLUi 70 000 € annuel en investissement</p>	<p>Référent technique de l'action Nadine LOZES – Directrice Urbanisme</p> <p>Partenaires privilégiés DDT, PERT, service local de l'Habitat</p>
--	--	--

<p>Indicateurs de résultats</p>	
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>	
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p>	
	 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Temps de rencontre de travail réguliers avec les élus, les partenaires et les habitants permettant d'insérer dans les parties réglementaires les principes du PCAET. Ces temps deviendront aussi des temps d'explication et de sensibilisation.

Ces bonnes pratiques seront incluses dans les documents et deviendront réglementaires.

MàJ : 07/12/18

Descriptif de l'action

Le Pays Comminges Pyrénées dispose depuis fin 2016 d'un Espace Info Energie animé par un conseiller.

Après une période de démarrage de ce nouveau service, et compte-tenu des objectifs du Plan Climat qui implique une adhésion et une contribution du plus grand nombre à la démarche, l'Espace Info Energie se dote d'une programmation régulière d'animations, permettant de maintenir un effort soutenu pour la sensibilisation et l'accompagnement du grand public : permanences sur l'ensemble du territoire, 10 soirées de la thermographie organisées chaque année, participation au Salon de l'Habitat, un temps de sensibilisation annuel pour les agents des communautés de communes et du Pays. D'autres animations plus ponctuelles viendront enrichir cette programmation annuelle. Il s'agira notamment de campagnes de communication plus ciblées, de nouveaux outils (jeu vidéo sur les éco-gestes, thermographie aérienne...) ou de partenariats à renforcer avec les centres sociaux, les banques, les assurances pour le repérage des porteurs de projets potentiels.

Un partenariat est également prévu avec Haute Garonne Environnement qui dispose d'un panel d'outils pédagogiques et d'animateurs, pour intervenir sur des thématiques comme le changement climatique auprès du grand public, des collégiens...

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Animation interne</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Flavien Lallart – conseiller EIE</p> <p>Partenaires privilégiés</p> <p>ADEME, service local de l'habitat, Haute Garonne Environnement</p>
--	---	--

Indicateurs de résultats

Bilan annuel de l'EIE : personnes renseignées, personnes accompagnées

Synthèse de l'évaluation environnementale



Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Temps de rencontre réguliers avec les habitants permettant de faire des points sur la démarche Plan Climat et sur d'éventuels nouveaux besoins ou initiatives (soirées de la thermographie notamment).

MàJ : 07/08/19

Descriptif de l'action

La somme des actions individuelles a un impact considérable sur l'environnement, le climat et les consommations énergétiques. Dans un territoire à caractère rural, il est important de sensibiliser la population, les habitants au changement de leur pratique et de les informer de leur responsabilité individuelle pour les générations futures. D'autant plus que le profil de la population est plutôt composé des personnes âgées, peu sensibilisées au sujet et le parc de logement plutôt vieillissant.

Il s'agira alors pour la communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges, de s'associer au PETER Comminges Pyrénées afin de sensibiliser et informer le plus de personnes possibles et de favoriser la prise de décision en matière de travaux de rénovation énergétique ou d'utilisation de matériaux sains.

Dans la continuité, des cinémas-débats réalisés pour l'élaboration du PCAET, la communauté de communes assurera annuellement seule ou en partenariat avec le Pays Comminges Pyrénées des animations de sensibilisation à destination des habitants. Tous les moyens d'informations communautaires (mairies, sites internet, réseaux sociaux) seront utilisés.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Moyen humain interne 0.20 ETP 1 000 €</p>	<p>Référent technique de l'action Myriam THORE Service développement durable</p> <p>Et partenaires privilégiés Elus du territoire, associations</p>
--	---	---

<p>Indicateurs de résultats : Nombre de participant Nombre d'animations réalisées</p>	
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>	
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p>	
	

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Coordination avec l'Espace Info Energie et le Service Local de l'Habitat sur les campagnes de sensibilisation.

Viser une régularité des campagnes de sensibilisation + des actions sur différents canaux de diffusion.

MàJ : 07/12/18



Descriptif de l'action

Après une première opération 2015-2017 avec un bilan très positif avec des dossiers de rénovation et d'amélioration de l'habitat pour 7M€ de travaux, le Service Local de L'habitat, financé par les 3 communautés de communes du Comminges anime une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Pour cette nouvelle opération, l'objectif visé est d'aider à la rénovation de 595 logements sur 3 ans, en mobilisant les aides de l'ANAH et celle du Département de la Haute-Garonne. L'action vise aussi à sensibiliser aux problématiques de rénovation énergétique une centaine de copropriétés sur le territoire du Comminges et d'en accompagner 13 dans la réalisation de travaux de performance énergétique.

La convention de l'OPAH 2018-2020 avec l'ensemble des objectifs fixés sur la période est jointe en annexe.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>220 000 €/an de moyens humains</p>	<p>Référent technique de l'action Luc MOLINA</p> <p>Partenaires privilégiés ANAH, CD31, CR Occitanie,</p>
---	--	---

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Nombre de dossiers instruits</p> <hr/> <p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>  <hr/> <p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Complémentarité avec l'EIE. Moyens de communication et d'animation importants – enjeux sur la copropriété avec une nouvelle action pour cette OPAH



MàJ : 07/08/19

Descriptif de l'action

Le service local de l'Habitat, appelé « Entente Habitat » est un service mutualisé des 3 communautés de communes et porté par la CC Cœur et Coteaux Comminges. Ce service gère l'OPAH et donne des conseils et de l'information aux particuliers. Ce service assiste les particuliers dans le choix des travaux de rénovation et assure également le montage des dossiers de demande de subvention d'aide à la pierre et de rénovation

Afin de développer sa notoriété, il est proposé de continuer à le soutenir financièrement mais également de mettre le service dans un local particulier en centre-ville de Saint-Gaudens afin de lui faire bénéficier d'une identité individuelle et d'étendre sa notoriété et ses actions.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>COUT ANNUEL DU SLH POUR LA CC Environ 45 000 €/an Investissement 2019 : 53 000 €</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Responsable du SLH</p> <p>Et partenaires privilégiés PETR Pays Comminges Pyrénées, Communauté de Communes Cagire Garonne Salat, Communauté de communes Haut-garonnaise, ANAH.</p>
--	--	--

<p>Indicateurs de résultats :</p> <p>Nombre de visiteurs Nombre de demandes Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

La réunion sur un même site du SLH et de EIE, permettra d'offrir en un même lieu identifié une offre complète de conseil, de sensibilisation, d'appui en matière de rénovation de l'habitat.

1.1.6 Déployer les dispositifs « AREO » et « TPE et PME – gagnantes sur tous les coûts »

CMA 31

MàJ : 07/12/18

Descriptif de l'action

Le dispositif AREO vise à accompagner la montée en compétence et la mise en réseau des entreprises de la rénovation énergétique. Il doit permettre de :

- Réaliser un état des lieux de l'offre locale en rénovation énergétique des bâtiments.
- Accompagner individuellement 30 entreprises à l'émergence et la consolidation de leur offre en rénovation énergétique performante.
- Créer des temps d'échanges et de rencontres entre professionnels, collectivités et particuliers
- Former des équipes d'artisans sur des projets de rénovations communs
- Être recensé sur le futur site internet "Artisans de la Rénovation Énergétique d'Occitanie"

Le dispositif TPE-PME gagnantes sur tous les coûts permet pour les entreprises de moins de 15 salariés de bénéficier d'une expertise gratuite sur leurs consommations d'énergie et sur les préconisations à mettre en place.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>95 150 € pour AREO 22 000 € pour TPE-PME gagnantes sur tous les coûts</p>	<p>Référent technique de l'action Fanny POTAGNIK</p> <p>Partenaires privilégiés Communautés de communes, Pays, ADEME, Région, entreprises locales</p>
--	---	---

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Mise en œuvre des dispositifs Entreprises intégrées ou sensibilisées Economies d'énergie réalisées sur à l'expertise gratuite Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Besoin d'une communication forte et d'un relais du dispositif par le territoire auprès des entreprises

AGIR POUR LA MOBILITE DURABLE

MàJ : 07/12/18

Descriptif de l'action

Le diagnostic et la stratégie du Plan Climat ont identifié la mobilité comme une problématique importante pour la démarche de transition engagée sur le Comminges. Pour préciser les données, les besoins, les enjeux et les actions pertinentes, le Pays Comminges Pyrénées souhaite réaliser un Plan de Mobilité Rurale. Une méthodologie similaire à l'élaboration du Plan Climat sera mise en place : co-construction d'un cahier des charges avec les communautés de communes et les partenaires institutionnels, réalisation et partage d'un diagnostic, concertation autour de la stratégie et élaboration d'un plan d'actions multi partenarial.

Ce Plan de Mobilité Rurale doit permettre, en cohérence avec le SCoT et les bassins de vie sur le Comminges, d'apporter des réponses aux habitants du territoire pour une mobilité plus durable : limitation des déplacements, transports collectifs pertinents, outils/aménagements nécessaires au covoiturage, à la mobilité douce ou décarbonée. Il intégrera l'ensemble des travaux réalisés par les communautés de communes sur cette thématique.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>80 000 € de budget pour l'étude PMR</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Pauline BOLAND, directrice de la structure</p> <p>Partenaires privilégiés</p> <p>Communautés de communes, partenaires publics et privés en matière de transport</p>
--	---	--

<p>Indicateurs de résultats</p>
<p>Elaboration d'un PMR et de son plan d'actions</p>
<p>Mise en œuvre des premières actions</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>

<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p>


Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Concertation avec les communautés de communes sur le cahier des charges de l'étude.

Plan de communication et de concertation au démarrage de l'étude

1.2.2. Promouvoir une application de covoiturage locale

Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges

MàJ : 07/08/19

Descriptif de l'action

Dans un territoire rural et aussi grand que celui de la CC Cœur et Coteaux Comminges (1 000km²) il faut réduire les déplacements individuels de voiture et faciliter le co-voiturage ou la mutualisation des trajets.

La CC Cœur et Coteaux Comminges souhaiterait recourir à une société experte pour créer une application (peut-être en temps réel) ou une « communauté de co-voitureurs » afin de réduire l'utilisation de la voiture individuelle et permettant de mettre en lien les usagers des routes du territoire. Il s'agirait de partager les trajets les plus habituels, de créer un réseau de personnes réalisant le même trajet.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Coûts et moyens interne pour la création de l'application et création de la communication 5000€ /an sur 2 ans pour l'impression des supports</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Service nouvelles technologies</p> <p>Et partenaires privilégiés Les CE d'entreprises, la CCI la Chambre des métiers, les établissements scolaires.</p>
---	--	--

<p>Indicateurs de résultats : Nombre d'abonnés</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p>  

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Benchmark préalable des dispositifs existants dans d'autres collectivités

MàJ : 07/08/19

Descriptif de l'action

A l'issue de l'étude sur la mobilité réalisée à l'échelle du PETR, la communauté de communes se propose de créer, aménager et valoriser une ou des aires de co-voiturage, si le besoin s'en fait ressentir.

Les objectifs d'une aire de co-voiturage sont multiples : réduire le nombre de véhicules qui parcourent les routes du territoire avec une seule personne à bord, réduire les coûts de carburant pour les administrés en proposant une solution alternative, réduire les émissions de GES...

Une aire de co-voiturage bien identifiée permet également de valoriser cette pratique et d'inciter les personnes qui hésitent à se lancer dans la démarche.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>De 5000 à 100 000 euros par aire selon les travaux nécessaires.</p>	<p>Référent technique de l'action Service urbanisme, service voirie et service économique</p> <p>Et partenaires privilégiés Pays Comminges Pyrénées Conseils Départemental et Régional</p>
--	---	--

Indicateurs de résultats :	
Nombre de voiture stationnées Nombre d'aire créées	
Synthèse de l'évaluation environnementale	
Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat	

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

S'appuyer sur les études de flux de véhicules, adosser des services à l'aire de covoiturage

1.2.4 : Mise en place d'une ligne de transport en commun « spéciale actifs »

Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges

MàJ : 07/08/19

Descriptif de l'action

En fonction de l'étude sur la mobilité rurale réalisée à l'échelle du PETR, la CC Cœur et Coteaux Comminges compétente en matière de transport urbain avec un réseau de 6 lignes et en matière de transport à la demande, se propose de revoir l'ensemble de ses lignes de transport et de renforcer les lignes de transport en commun, notamment celles à destination des actifs.

Il s'agira également de réfléchir aux connexions intermodales gares et aires de co-voiturages le cas échéant (cf. fiche précédente).

Le but de l'action est d'organiser un système de transport collectif efficace, correspondant aux attentes des voyageurs afin de limiter l'usage de la voiture individuelle.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Acquisition de bus + coût du personnel. A définir.</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Service transport</p> <p>Et partenaires privilégiés Conseil départemental, conseil régional</p>
---	--	---

<p>Indicateurs de résultats : Nombre de personnes transportées</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

S'appuyer sur des pôles de concentration d'employés : centre-ville, zones d'activités, gros employeurs du territoire...

MàJ : 07/08/19



Descriptif de l'action

La CC Cœur et Coteaux Comminges envisage la création sur chaque ancien territoire d'espaces de travail collaboratifs et mutualisés équipés matériellement et informatiquement afin de permettre le télétravail et les visioconférences.

Il s'agirait de créer un maillage du territoire avec un chef de file phare, de conclure des conventions avec les grands employeurs publics ou privés du département et faire connaître l'offre du territoire afin de réduire les trajets des « navetteurs » au moins une à deux fois par semaine.

Le développement des tiers-lieux et l'augmentation des demandes de télétravail incitent la communauté à ré-organiser son offre et la structurer dans cette logique.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Moyen humain pour mettre en place le projet + animation des salles. (à définir) + promotion Acquisition de matériels informatiques et vidéo</p>	<p>Référent technique de l'action Service économique</p> <p>Et partenaires privilégiés Service informatique et service technique. Les CE d'entreprises, la CCI la Chambre des métiers, les partenaires institutionnels</p>
--	---	--

<p>Indicateurs de résultats : Nombre de personnes transportées</p> <hr/> <p>Synthèse de l'évaluation environnementale </p> <hr/> <p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Actions coordonnées avec le développement des Maisons de Services de la communauté de communes



1.2.6 : Participer au Plan Alimentaire Territorial

Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges

MàJ : 07/08/19

Descriptif de l'action



Le territoire de la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges est un territoire à forte vocation agricole, la production de viande et l'élevage sont très présents, et également de nombreux céréaliers et maraichers. La collectivité s'engage au côté du PETR dans l'élaboration d'un Plan Alimentaire Territorial **et lance une étude autour de la filière viande** notamment puisque les 2 abattoirs du département sont sur son territoire.

Trois attendus sont visés : évaluer les besoins du territoire (éleveurs, transformateurs, restauration), favoriser les circuits courts et faire consommer sur le territoire les productions animales du territoire.

Les déplacements des producteurs et des consommateurs seront ainsi limités.

Il s'agit donc de travailler sur les mobilités durables du monde agricole : bonnes pratiques afin d'éviter les déplacements de produits,...L'étude pourra également révéler des actions à réaliser en particuliers pour les 2 abattoirs afin de répondre aux objectifs de ce PCAET. L'implication des agriculteurs à cette étude permettra également de faire émerger des pistes de réflexion pour tout ce qui est bonne pratique et adaptation au changement climatique.

Calendrier de l'action	Budget prévisionnel – moyens mis à disposition	Référent technique de l'action
Dates extrêmes de l'action 	ETUDE 80 000€	Service économie Et partenaires privilégiés PETR pays Comminges Pyrénées, les 2 autres Communauté de communes du territoire, la chambre d'agriculture, abattoirs

réflexion pour tout ce qui est bonne pratique et adaptation au changement climatique.

Indicateurs de résultats :

Nombre d'animaux produits et consommés localement

Nombre d'intervenants de la filière rencontrés

Synthèse de l'évaluation environnementale



Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Enjeu sur le renforcement des liens entre la filière amont et aval : l'occasion de travailler avec les agriculteurs sur leurs pratiques agricoles dans un objectif de valorisation des productions locales

EXEMPLARITE DE LA COLLECTIVITE

MàJ : 07/08/19

Descriptif de l'action

Aujourd'hui, la communauté de communes possède un patrimoine immobilier très important : 1 siège administratif et 4 sites annexes, le parc des expositions, une piscine, une maison de santé pluridisciplinaire, 3 crèches, 1 centre de loisirs,.....

Ces bâtiments sont plus ou moins récents, afin d'être exemplaire, la Communauté de communes se doit d'agir sur son propre patrimoine et veiller à réaliser des économies d'énergie, à renforcer l'isolation. La collectivité doit agir durablement sur son patrimoine bâti, pour s'inscrire dans la démarche TEPOS à l'échelle du Comminges et REPOS à l'échelle de l'Occitanie.

Pour se faire, la communauté de communes lancera une consultation afin de réaliser un bilan énergétique de ses bâtiments qui se déclinera en diagnostics de performance énergétique pour chaque bâtiment avec les indications des travaux à réaliser pour arriver à 25% d'économie.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>15 DPE 20 000 €</p>	<p>Référent technique de l'action Service développement durable et services techniques</p> <p>Et partenaires privilégiés Conseil départemental, conseil régional</p>
---	---	--

<p>Indicateurs de résultats :</p> <p>Nombre de bâtiments analysés</p> <p>Résultat des préconisations du DPE</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Associer les 3 autres communautés de communes pour une commande groupée ?

MàJ : 07/08/19

Descriptif de l'action

Cette action découlera de l'action 1.3.1,) suite aux réalisations de DPE la CC Cœur et Coteaux du Comminges prévoira un échéancier de travaux pour réaliser les améliorations en fonction des bâtiments les plus énergivores.

La CC Cœur et Coteaux Comminges, consciente de son rôle en matière de changement de pratique, se doit d'impulser une dynamique et de montrer aux administrés les efforts vers lesquels elle souhaite tendre. Il s'agit donc de réaliser les travaux permettant des économies d'énergie et des renouvellements durables.

Il est à noter dans cette fiche action que des travaux sont déjà prévus et débiteront dès 2020.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>30 000 € de travaux annuels</p>	<p>Référent technique de l'action services techniques</p> <p>Et partenaires privilégiés Conseil départemental, conseil régional, ADEME</p>
--	--	--

<p>Indicateurs de résultats :</p> <p>Baisse des consommations énergétiques M² de toitures équipées</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat ENR</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Lien avec le contrat de développement des ENR thermiques + de la société locale d'investissements dans les ENR

MàJ : 07/08/19

Descriptif de l'action

Pour l'exercice de ses compétences Services techniques, Voirie, Ordures ménagères et Transport, la CC possède un parc de véhicule très important. Aujourd'hui, un seul véhicule est électrique. La CC Cœur et Coteaux Comminges s'engage à renouveler son parc automobile en augmentant fortement la part des véhicules hybrides ou électriques.

L'achat de 7 véhicules légers électriques et de vélos électriques ainsi que la réforme de 7 véhicules diesel sont envisagés sur 2020. Par ailleurs, des bornes de rechargement et des parkings à vélos seront déployés sur le territoire.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Entre 30 000 € et 90 000 € annuel</p>	<p>Référent technique de l'action Services techniques et services transport</p> <p>Et partenaires privilégiés Conseil départemental, conseil régional, ADEME</p>
--	---	--

<p>Indicateurs de résultats : Nombre de véhicules remplacés par des véhicules plus durables</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p>  

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Evaluer à terme la faisabilité de l'introduction de véhicules bio GNV (en cas d'installation d'une station GNV par exemple).

II. UN TERRITOIRE QUI DEVELOPPE LES FILIERES ENR A FORT POTENTIEL

Éléments du diagnostic et objectifs

		Diagnostic	Production des ENR				Consommation des ENR			
Filière de production		(2014)	Objectifs 2021	Objectifs 2026	Objectifs 2030	Objectifs 2050	Objectifs 2021	Objectifs 2026	Objectifs 2030	Objectifs 2050
Electricité (en MWh)	Eolien terrestre	0	0	14 588	19 450	38 900	0	14 588	19 450	38 900
	Solaire photovoltaïque	10 600	42 808	67 333	86 953	215 000	42 808	67 333	86 953	215 000
	Solaire thermodynamique	/								
	Hydraulique	121 824	128 627	133 542	137 474	138 302	128 627	133 542	137 474	138 302
	Biomasse solide	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000
	Biogaz	0	/	/	/	/	/	/	/	/
	Géothermie	/	4 920	8 434	11 245	23 673	4 920	8 434	11 245	23 673
Chaleur (en MWh)	Biomasse solide	1 561 670	/	/	/	/	1 500 995	1 457 978	1 423 566	1 344 710
	Pompes à chaleur	/	/	/	/	/	/	/	/	/
	Géothermie	/	4 920	8 434	11 245	23 673	4 920	8 434	11 245	23 673
	Solaire thermique	/	4 156	7 125	9 500	25 000	4 156	7 125	9 500	25 000
	Biogaz	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Biométhane (en MWh)		/	4 156	7 125	9 500	25 000	4 156	7 125	9 500	25 000
Biocarburant (en MWh)		/	/	/	/	/	/	/	/	/

Éléments stratégiques retenus pour définir le plan d'actions ENERGIE RENOUVELABLE:

* Multiplier par 10 d'ici 2030 la **production photovoltaïque actuelle**

*Stabilisation de la **production hydraulique** actuelle et amélioration de la performance des ouvrages existants

***Filière éolienne** c'est un potentiel non négligeable présent uniquement sur le périmètre de la communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges. Compte tenu des difficultés rencontrées sur de précédents projets (zone de survol de l'Armée de l'Air notamment), l'objectif validé en comité de pilotage est de développer d'ici à 2050 ; deux parcs éoliens, dont un d'ici 2030.

* **Filière biomasse** : un des enjeux de cette filière est l'amélioration des performances énergétiques des équipements des ménages qui permet un double bénéfice :

- réduction des consommations,
- amélioration des émissions de particules fines.

Des zones privilégiées ont été détectées lors du diagnostic notamment sur la commune de Saint-Gaudens. Les réseaux de chaleur peuvent être utilisés pour remplacer les énergies carbonées comme le fioul par des énergies beaucoup moins émettrices de GES, par exemple, en développant un réseau de chaleur fatale avec l'usine Fibre Excellence.

***Filière géothermie** : Promouvoir et accompagner la filière qui possède de réels atouts

*Promouvoir la **filière solaire** afin d'atteindre un taux d'équipement minimum

Energies renouvelables

29

Encourager les initiatives

***Filière biogaz** présente un potentiel de développement important. Elle devrait bénéficier de subventions/aides financières importantes ces prochaines années. La problématique réside dans le réseau de distribution (raccordement,...)

ENCOURAGER LES INITIATIVES

MàJ : 07/08/19

Descriptif de l'action

La communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges est identifiée comme l'un des premiers partenaires des porteurs de projets qui viennent soit dans le cadre de la compétence urbanisme et planification soit pour connaître les dispositifs dédiés (service économie et politique territoriale).

Dans ce cadre, la communauté de communes encouragera les initiatives en apportant un appui technique dédié. En fonction des projets (méthanisation, photovoltaïque,...), la communauté de communes apportera une aide technique, juridique et administrative pour le tiers. Elle organisera des rencontres afin de coordonner les différents services et partenaires, et pourra après conventionnement assister au montage de dossier de demande de subventions et recherche de subventions.

A ce jour, de nombreux projets sont déjà suivis par la communauté en termes de production d'énergies renouvelables :

- Projet privé et communal à Blajan sur des anciennes carrières et sur la toiture de la Tuilerie,
- Soutien au projet de la Commune de Lécussan.

La communauté de communes compétente en matière d'immobilier d'entreprise incitera les entreprises, les agriculteurs à étudier le potentiel de production énergétique de leur projet de construction.

Calendrier de l'action	Budget prévisionnel – moyens mis à disposition	Référent technique de l'action
Dates extrêmes de l'action 	Coûts de fonctionnement constants, 3 ETP chargés d'économie assureront cette action	Services économie et développement durable Et partenaires privilégiés Partenaires institutionnels

Indicateurs de résultats :

Indice de production, et quantité traitée

Synthèse de l'évaluation environnementale



Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Relais auprès du Pays sur le contrat de développement des ENR thermiques.

2.1.2: Accompagner le secteur industriel dans ces efforts de transition

Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges

MàJ : 07/08/19

Descriptif de l'action

Le diagnostic a souligné que le secteur industriel était pour notre territoire un enjeu majeur pour les émissions de gaz à effet de serre.

Dans le cadre de sa compétence économie, la CC s'engage à organiser des rencontres régulières avec les représentants de la 1^{ère} industrie du territoire Fibre excellence. Ces rencontres permettront de connaître leurs projets et leurs efforts sur la transition énergétique (utilisation de la vapeur d'eau,...)

La communauté de communes pourra ainsi se tenir en appui, conseils et assistance pour aider l'entreprise dans ses démarches, réponses d'appel à projet, recherche de financements

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Moyen humain interne Cout de fonctionnement constant</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Service économie</p> <p>Et partenaires privilégiés Représentants de Fibre Excellence, CCI, ADOCC,...</p>
--	--	---

<p>Indicateurs de résultats :</p> <p>Nombre de réunions et dossiers suivis</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Associer les services de l'ADEME et de la CCI à ces points de rencontre

CONSEILLER LES PORTEURS DE PROJETS

2.2.1 Mettre en place un Contrat de développement territorial des énergies renouvelables thermiques

Pays Comminges Pyrénées

MàJ : 07/12/18

Descriptif de l'action

En collaboration avec la région Occitanie, l'ADEME a lancé des appels à projets pour massifier le nombre de projets publics ou privés de mise en œuvre d'énergies renouvelables sur le territoire régional.

Parmi eux, le **contrat de développement territorial** des énergies renouvelables thermique vise, dans une logique d'émulation, à développer sur une période de 3 à 6 ans un ensemble de projets énergies renouvelables thermiques avec réseaux de chaleur éventuels, en s'appuyant sur un opérateur territorial chargé de mobiliser et de faire travailler ensemble les maîtres d'ouvrage (porteurs de projets) et prescripteurs ainsi que les partenaires techniques (exemple : mission bois-énergie).. Le Pays Comminges Pyrénées, au titre de l'animation filière bois et plan Climat qu'il porte, souhaite candidater sur ce dispositif, qui permettra de substituer au minimum 100 Tonnes Equivalent Pétrole en énergie renouvelable sur le territoire.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Animation interne</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Mathilde GUYOT – chargée de mission Plan Climat</p> <p>Partenaires privilégiés</p> <p>ADEME, Missions régionales ENR</p>
--	---	---

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Signature du contrat avec l'ADEME</p> <p>Nombre de projets accompagnés et réalisés</p> <p>Nombre de MWh produits en supplément ou en substitution</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Associer davantage de porteurs de projets privés. Sur le bois énergie, inviter les porteurs de projets à choisir des approvisionnement labellisés QBEO

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Lien avec les communes, les communautés de communes et les porteurs de projets pour les orienter sur une solution thermique renouvelable.

INVESTIR DANS LES PROJETS

2.3.1 Monter une Société d'Investissement Locale dans les Energies Renouvelables

Pays Comminges Pyrénées

MàJ : 07/12/18

Descriptif de l'action



Les hypothèses ambitieuses de transition énergétique sur le territoire se basent sur un développement très important de l'ensemble des filières d'énergie renouvelable, notamment solaire, géothermie et biomasse. Les projets d'énergie renouvelable maîtrisés par des territoires et acteurs de diverses ampleurs, montrent les plus-values de cette appropriation de ressources énergétiques :

- Meilleure intégration des projets par une bonne connaissance de l'environnement local.
- Retombées économiques à long terme, création d'emplois et stimulation d'une dynamique locale.
- Capacité de mobilisation de l'épargne locale dans des circuits courts de projets.
- Réflexion globale sur les flux énergétiques et conséquences associées, leviers d'actions pour des économies d'énergie.
- Meilleure acceptation de projets souvent sujets à oppositions (éolien, méthanisation, etc.).

En collaboration avec les 3 communautés de communes du Comminges, le Pays Comminges Pyrénées souhaite engager une réflexion sur la pertinence de la création d'une société d'investissement local : quels acteurs associer ? Quel degré d'implication dans les projets ? Quelle complémentarité avec l'AREC ? Quels besoins en capitaux ? Une étude de faisabilité doit permettre d'identifier la meilleure solution technique et juridique en fonction des réponses apportées à ces questions.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Animation interne Animation externe pour le montage juridique de la structure</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Mathilde GUYOT – chargée de mission Plan Climat</p> <p>Partenaires privilégiés</p> <p>AREC – EC'LR – Caisse des Dépôts – gestionnaire de réseaux</p>
--	---	---

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Propositions de scénarii de société Création de la société Premiers projets portés ou accompagnés MWh renouvelables par de l'investissement local et citoyen Synthèse de l'évaluation environnementale</p>  <p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 
--

<p>Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.</p> <p>Scénario envisagé incluant une participation des habitants.</p> <p>Participation active des 3 autres communautés</p>
--

MàJ : 07/12/18

Descriptif de l'action

Le SIVOM conduit plusieurs projets de production d'énergie renouvelable :

- Centrale photovoltaïque au sol sur l'ancien site d'enfouissement à Clarac : environ 7ha de surface pour une production annuelle d'environ 3 900 MWh. Mise en service prévue pour 2020
- Centrale photovoltaïque au sol sur l'actuel centre d'enfouissement à Lieoux ; environ 5.3 ha pour une production annuelle estimée à 6220 MWh. Mise en service prévue pour 2020
- Injection de biogaz capté sur le site d'enfouissement de Lieoux dans le réseau GRDF : environ 19 GWh/an de production annuelle estimée.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Projet Clarac : 3M€ Projet Lieoux PV : 4M€ Projet Lieoux gaz : à définir en fonction des installations supplémentaires à prévoir</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>URBA 25 : filiale d'URBASOLAR WAGA Energy</p> <p>Partenaires privilégiés</p> <p>Pays Comminges Pyrénées – commune de Lieoux- GRDF</p>
---	--	---

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Obtention des permis de construire Réalisation des projets Energie produite</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Enquête publique et évaluation environnementale prévue pour tous les projets.

Aller vers un projet de station bioGNV ?

MàJ : 07/12/18

Descriptif de l'action

Sur la commune de Saint-Mamet, Réseau 31 a réalisé une 1ère tranche de travaux en 2017 qui a permis de sécuriser la conduite d'alimentation du réservoir sur sa partie haute par un nouveau tracé.

Réseau 31 a ensuite pour projet :

- De poursuivre la sécurisation et le renforcement de la conduite d'alimentation du réservoir sur le linéaire restant (1040 ml)
- De profiter des travaux à engager sur cette conduite et du potentiel hydroélectrique pour y créer une microcentrale hydroélectrique

Le dénivelé récupérable est donné par la différence d'altimétrie entre le brise charge situé au niveau de la piste forestière et le réservoir : Hauteur brute = 1290 - 730 = 560 m. Pour un débit de 10 l/s et une hauteur de chute de 560 m, la puissance brute de l'installation est de 55 kW. La productivité énergétique annuelle est estimée à environ 176 000 kWh.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>523 k€ d'investissement</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Julien MADELPUECH</p> <p>Partenaires privilégiés</p> <p>Gestionnaires du réseau électrique.</p>
--	---	--

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Investissement réalisé</p> <p>Production d'énergie renouvelable</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Liens avec les gestionnaires de réseaux sur les capacités d'injection. En lien éventuel (selon calendrier de réalisation) avec la société locale d'investissement

EXEMPLARITE DE LA COLLECTIVITE

2.4.1 Equiper certains batiments de panneaux photovoltaïques

Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges

MàJ : 07/08/19

Description :

La communauté de communes possède un patrimoine immobilier très important. Afin de tendre vers les objectifs du PCAET et du SRADDET (Territoire à Energie Positive), la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges engagera une réflexion pour équiper les bâtiments de la collectivité les mieux adaptés de panneaux photovoltaïques, la pose d'ombrières sur des grands parkings (parc des expositions notamment) sera étudiée également.

Après analyse d'opportunité qui découlera de l'action 1.3.1, et du PADD qui résultera du PLUi (action 1.1.1) certains bâtiments pourront être équipés de toitures en panneaux photovoltaïques, la communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges et le PETR s'étant prononcés favorablement au développement des ENR en dehors de toutes terres fertiles et/ou agricoles.

Les relations avec l'architecte des bâtiments de France (ABF) devront être travaillées pour encourager le photovoltaïque y compris en périmètre protégé.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Les investissements pourront être portés par des opérateurs solaires, comme sur de nombreux projets actuels</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Service technique</p> <p>Et partenaires privilégiés Partenaires institutionnels, ADEME, opérateurs en développement ENR ABF</p>
---	---	--

<p>Indicateurs de résultats :</p> <p>M² de toiture posés Indice de production</p>	<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 	

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Lien avec la société locale d'investissement.

III. UN TERRITOIRE résistant face au changement climatique

Éléments du diagnostic et objectifs

Domaines et milieux de vulnérabilité	Vulnérabilité du territoire sur le secteur	Des objectifs sont-ils fixés sur les domaines ?
Agriculture	Forte	oui
Aménagement/urbanisme (y compris grandes infrastructures, voirie)	Moyenne	oui
Biodiversité (y compris milieux naturels)	Moyenne	oui
Déchets	Faible	
Eau (Approvisionnement en eau, assainissement, cours d'eau et ruissellement des eaux de pluie)	Forte	oui
Espaces verts	Moyenne	
Forêt	Faible	oui
Gestion, production et distribution de l'énergie (y compris approvisionnement en énergie)	Faible	oui
Industrie	Faible	oui
Littoral	x	
Résidentiel	Forte	oui
Santé	Moyenne	
Sécurité Civile	Faible	
Tertiaire (y compris patrimoine bâti de la collectivité)	Forte	
Tourisme	Faible	oui
Transport (y compris routier)	Forte	oui

La stratégie d'action du PCAET de la communauté concerne également l'amélioration de la qualité de l'air. Conformément au Plan national de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PRÉPA) afin de protéger la population et l'environnement, le bilan des objectifs de réduction est synthétisé dans le tableau suivant.

	Données 2015					
	NOx (en t/an)	PM10 (en t/an)	PM2.5 (en t/an)	COVNM (en t/an)	SO2 (en t/an)	NH3 (en t/an)
Résidentiel	53,3	105,8	103,3	291,5	9,5	0,0
Tertiaire	10,8	0,3	0,3	0,4	1,7	0,0
Transport routier	382,6	60,1	37,3	8,5	2,6	6,4
Autres transports	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Agriculture	195,9	100,9	45,6	38,3	1,4	920,2
Déchets	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie	652,1	217,5	170,0	9,4	328,9	9,9
TOTAL	1 294,7	484,5	356,5	348,1	344,2	936,5

	Objectifs de réduction des émissions de polluants atmosphériques pour 2050 (en t/an)					
	NOx (en t/an)	PM10 (en t/an)	PM2.5 (en t/an)	COVNM (en t/an)	SO2 (en t/an)	NH3 (en t/an)
Résidentiel	23,9	25,6	24,9	63,3	0,7	0,0
Tertiaire	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transport routier	15,2	4,6	1,8	0,0	0,4	0,5
Autres transports	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Agriculture	61,7	58,9	14,2	7,4	0,0	240,2
Déchets	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Industrie	156,3	96,0	89,8	0,3	11,3	0,1
TOTAL	258	185	131	71	12	241

Éléments stratégiques retenus pour définir le plan d'actions: RESISTANCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SEQUESTRATION CARBONE

*Le diagnostic a permis de faire un état des lieux des risques dont le territoire pourrait être la cible à horizon 2050-2100. Ces risques concernent entre autres : la diminution de la ressource en eau, des aléas climatiques plus fréquents et violents (risques d'inondations, l'augmentation des phénomènes de canicules et de sécheresse, les feux de forêts,...), la perte de biodiversité, les risques sur la population, sur l'agriculture, et sur les activités hivernales.

*La stratégie territoriale repose en partie sur une utilisation importante de l'énergie bois. Il faudra veiller sur les bonnes pratiques et le bon matériel nécessaires à l'utilisation saine de cette énergie (labellisation « flamme verte » des appareils de combustion, allumage du feu par le haut, etc.).

*La collectivité peut agir dans un premier temps en faisant preuve d'exemplarité dans les bâtiments publics. Elle peut privilégier les matériaux de construction et décoration certifiés A+ pour la qualité de l'air, l'utilisation de produits ménagers non nocifs labellisés et adopter des usages d'aération sur bâti (déjà en place conformément à l'Agenda 21 de la CCSG).

*Le territoire dispose aujourd'hui d'un potentiel de séquestration carbone élevé qu'il est important de préserver et de développer. Il s'agit d'un réel atout pour le territoire.

Cela peut notamment passer par des actions de :

- Gestion forestière,
- Pratiques agricoles éco-responsables (gestion des prairies, de haies, gestion organique des sols),
- L'utilisation de matériaux biosourcés (bois construction par exemple).

Le plan d'actions pourra incorporer des actions permettant :

- La préservation de la ressource en eau tant au plan quantitatif que qualitatif en développant les économies d'eau et l'adaptation des pratiques quand cela est possible (mesures dites « sans regret » qui visent à consommer moins de ressource), en optimisant le stockage en surface en période d'excédent de précipitation, en développant des dispositifs (génie écologique) destinés à favoriser la recharge naturelle des nappes en eau de qualité ;
- La réduction de l'exposition des personnes et des infrastructures aux impacts du changement climatique, et en particulier au risque d'inondation ;
- La préservation des écosystèmes naturels et semi naturels (forêts, bandes enherbées le long des cours d'eau, réseaux cohérents de noues, fossés et de mares, prairie humide...) ainsi que les continuités écologiques nécessaires à la recharge des nappes en eau de qualité ;
- L'élaboration d'une stratégie agro-forestière concertée et résiliente.

SENSIBILISER AUX ENJEUX

3.1.1 Prendre en compte les enjeux du Plan Climat au sein du Schéma de Cohérence Territoriale

Pays Comminges Pyrénées

MàJ : 07/12/18

Descriptif de l'action

Le Pays Comminges Pyrénées a coordonné l'élaboration du Plan Climat du territoire parallèlement à celle du SCoT du Comminges, de manière à assurer une cohérence entre ces deux documents. Ainsi, à la lumière des enjeux dégagés par le Plan Climat, le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) du SCoT intègre plusieurs mesures d'accompagnement, de compatibilité ou des recommandations, notamment un « bouquet de mesures Plan Climat » directement rattachées aux objectifs d'adaptation du territoire et des populations au changement climatique, et d'urbanisme durable, dans les objectifs « Préparer l'avenir énergétique » « Prévenir la population des risques et des nuisances et adapter le territoire au changement climatique ».

Pour intégrer ces mesures dans les documents d'urbanisme du Comminges, une animation est nécessaire notamment au moment de la création ou de la révision d'un document d'urbanisme pour permettre la transcription des enjeux du Plan Climat et la mise en place de règles d'urbanisme durable. Cette animation s'inscrit en complémentarité avec le travail mené par le service Application des Droits du Sol du Pays Comminges Pyrénées.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>XXk€ pour le recrutement d'un animateur SCoT avec des compétences en urbanisme durable</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Pauline BOLAND, directrice de la structure Animateur SCoT</p> <p>Partenaires privilégiés</p> <p>Services urbanismes des collectivités du territoire, élus locaux</p>
--	--	---

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Recrutement d'un animateur SCoT Nombre de documents d'urbanisme accompagnés Nombre de pétitionnaires accompagnés</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Concertation prévue lors des phases de création ou de révision des documents d'urbanisme. Animation à faire pour retranscrire de manière forte les préconisations du SCoT dans les documents d'urbanisme.

MàJ : 07/12/18

Descriptif de l'action

L'action du Pays vise à constituer et animer un groupe de travail pour agir en santé environnement dans une approche de promotion de la santé, permettant l'information et la sensibilisation du grand public aux actions d'amélioration de la qualité de l'air intérieur et extérieur : l'identification des sources de pollution (*trafic routier, combustion de biomasse, utilisation de pesticides, émanations naturelles provenant des sols, substances allergènes, etc*), la sensibilisation aux effets du changement climatique sur les agents infectieux et parasitaires, l'adoption de comportements favorables à la qualité de l'air.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Animation interne</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Rosario SANCHEZ -Coordinatrice du Contrat local de santé</p> <p>Partenaires privilégiés</p> <p>Communautés de communes Service local de l'Habitat Bailleurs sociaux Chambre d'agriculture IREPS ARS ADEME Maisons de santé pluridisciplinaires</p>
--	---	---

<p>Indicateurs de résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de réunions partenariales • Nombre d'animations réalisées à destination du grand public • Nombre de personnes touchées par les animations
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p>  

<p>Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.</p> <p>Outils de sensibilisation performants et ciblés en fonction du public (adultes, enfants, adolescents)</p> <p>Ne pas créer des situations de panique (ex, campagnes contre les moustiques tigre)</p> <p>Avoir un discours responsabilisant et pas culpabilisant (ex, pesticides)</p>

Descriptif de l'action

Dans la continuité de la concertation menée pour l'élaboration de ce PCAET, la CC Cœur et Coteaux Comminges organisera des conférences, ciné-débat, et autres manifestations grand public autour des enjeux du territoire en matière d'adaptation aux changements climatiques. En plus de la sensibilisation du grand public, il s'agira également de communiquer sur la réalisation, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de ce PCAET.

Organiser 1 à 2 fois par an des manifestations en direction du grand public et des élus afin de les sensibiliser aux enjeux du territoire en matière d'adaptation aux changements climatiques. Certaines manifestations pourront avoir une thématique spécifique et des personnes ressources spécialisées pourront être conviées pour animer ces réunions.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>2000€/ an</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Services communication et développement durable</p> <p>Et partenaires privilégiés PETR Pays Comminges Pyrénées, collectivités du territoire, cinéma, associations...</p>
--	---	--

<p>Indicateurs de résultats :</p> <p>Organisation annuelle d'évènements</p> <p>Nombre de participants</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Complémentarité des évènements avec l'EIE, mobilisation d'outils pédagogiques auprès de l'ADEME ou de Haute Garonne Environnement

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE PRATIQUES

MàJ : 07/12/18

Descriptif de l'action

Les collectivités d'un territoire engagé dans une démarche de transition énergétique ont un rôle fort d'exemplarité auprès de leurs habitants et leurs actions de réduction de leurs consommations d'énergie sont une opportunité maîtrise de leurs dépenses de fonctionnement et de limitation de leurs émissions de gaz à effet de serre.

Le territoire du Comminges regroupe 236 communes dont une très large majorité compte moins de 500 habitants et ne dispose que d'une ingénierie interne limitée. Également, suite aux fusions, les 3 communautés de communes souhaitent engager un travail de recensement et d'amélioration de leur parc immobilier. La sensibilisation et l'accompagnement de ces communes dans leurs projets de maîtrise de leurs dépenses d'énergie est un besoin identifié par les élus du territoire. Aussi, en complémentarité des audits réalisés sur certaines communes par le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne et par les premiers diagnostics réalisés par les communautés de communes sur leur patrimoine, le Pays Comminges Pyrénées propose le recrutement d'un Conseiller en Energie Partagée dont la mission sera de conseiller les élus locaux sur la gestion de leur patrimoine, de réaliser des audits et d'accompagner les communes et les communautés de communes dans la phase opérationnelle des travaux d'amélioration de leurs bâtiments.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>30k€ annuel pour le recrutement d'un technicien CEP</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Pauline BOLAND, directrice de la structure</p> <p>Conseiller en Energie Partagée</p> <p>Partenaires privilégiés</p> <p>SDEHG, missions régionales énergie thermique</p>
--	---	--

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Recrutement d'un CEP</p> <p>Mise en place d'objectifs annuels : nombre de contacts communes, nombre d'audits rendus et d'opérations réalisées....</p> <p>Energie économisée – énergie renouvelable produite</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Pertinence du service à vérifier en fonction de la complémentarité avec les moyens mis à disposition par le SDEHG sur le territoire.

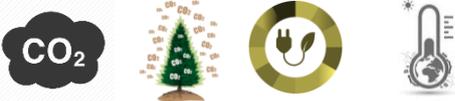
MàJ : 07/12/18

Descriptif de l'action

Après un travail de préfiguration réalisé par la Communauté de Communes Pyrénées Haut Garonnaises, le Pays Comminges Pyrénées a repris le travail d'élaboration du futur Projet Alimentaire de Territoire du Comminges. En collaboration avec les 3 communautés de communes et dans une logique partenariale, ce PAT visera à rapprocher une production agricole locale respectueuse de l'environnement et de la santé des consommateurs locaux.

Ce PAT intégrera des actions, déjà préfigurées au niveau de chacune des communautés de communes, permettant de répondre à des objectifs de structuration et de consolidation des filières dans les territoires, de valorisation de nouvelles pratiques agroécologiques, de développement de la consommation de produits locaux et de qualité et d'éducation alimentaire pour tous.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Animation interne pour la phase d'élaboration 500 000 € pour les investissements et l'animation en phase de mise en œuvre du PAT</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Mathilde GUYOT – chargée de mission Plan Climat</p> <p>Partenaires privilégiés</p> <p>Chambres consulaires, associations environnementales, ACVA, associations d'agriculteurs...</p>
--	--	---

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Reconnaissance PAT par les services de l'Etat Actions réalisées du PAT</p>	<p>Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.</p> <p>Elaboration du PAT concerté avec les partenaires des filières agricoles, de la restauration et de la santé. Plan d'action multi-partenarial.</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 	
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 	

L'un des objectifs principaux est de développer les circuits courts, restructurer les abattoirs du Département qui se situent sur le territoire communautaire

Trois attendus sont visés : évaluer les besoins du territoire (éleveurs, transformateurs, restauration), favoriser les circuits courts et faire consommer sur le territoire les productions animales du territoire.

Il s'agit donc de travailler sur les mobilités durables du monde agricole : bonnes pratiques, éviter les déplacements de produits,....

L'étude pourra également révéler des actions en particuliers pour les 2 abattoirs afin de répondre aux objectifs de ce PCAET.

L'implication des agriculteurs à cette étude permettra également de faire émerger des pistes de réflexion pour tout ce qui est bonne pratique et adaptation au changement climatique.

MàJ : 07/12/18

Maison de l'Avenir du Comminges

Descriptif de l'action

La Maison de l'Avenir a pour mission de proposer à la population du Pays Comminges Pyrénées, à tout porteur de projets, sans distinction, des outils d'apprentissage, un accompagnement au numérique, un réseau d'entraide, un lieu de partage, une dynamique, pour que chacun puisse être en capacité d'agir et de contribuer à une économie positive, solidaire, symbiotique.

Elle souhaite s'inscrire dans le plan climat à travers une **action reposant sur 3 axes** :

- Des animations de sensibilisation pour le grand public et les professionnels ; des ateliers (bricoVélo, brico vêtements, bricoOrdi ou Ateliers cuisine/Cocagne Alimenterre) et des rencontres thématiques (Le ré-emploi c'est possible / juin 2018 avec Artstock ; L'impact écologie du numérique/ décembre 2018 avec Les petits débrouillards, l'ADEME, le point info énergie du PETR et l'Ecole Régionale du Numérique ; Etre mobile sur le territoire Comminges Pyrénées/ avec Wimoov) ...
- La facilitation du **télétravail**. La MDA propose aux navetteurs une offre complète d'espaces de travail sur Saint-Gaudens, afin de limiter les déplacements entre domicile et lieu de travail : un espace co-working et des bureaux solo ou duo et travaille à la constitution d'un réseau plus vaste de tiers lieux.
- La facilitation de l'émergence de projets avec une **fonction accélérateur de projets/ incubateur** en ciblant les projets de développement des énergies renouvelables et de mobilité durable. A ce jour, il existe des ateliers accélérateurs de projets à raison de 1/ semestre. Notre volonté est de les développer et d'en proposer 1/ mois pour les porteurs de projets. Par la multitude de compétences qui forment son ADN (formations pro, couveuse d'activité, coopérative d'activité et d'emplois...), la MDA attire naturellement des porteurs de projets qui souhaitent échanger, être orienter, structurer leur besoin. Nous souhaitons d'une part renforcer la dimension d'accompagnement de ces projets qui se présentent spontanément à la MDA, d'autre part capter de nouveaux projets et favoriser leur émergence en structurant un incubateur, avec notamment une mise en réseau d'acteurs économiques.

Calendrier de l'action Dates extrêmes de l'action 	Budget prévisionnel – moyens mis à disposition 20000€ sur 3 ans Principaux postes de charges Achats : 2000 ; Communication : 2000/ Presta extérieures : 4700 / Personnel : 11300	Référent technique de l'action Julie TALBOT/ Cheffe de projet Partenaires privilégiés Pays, Communautés de communes Associations, acteurs de l'ESS...
--	--	--

Indicateurs de résultats Sur le programme d'animation : <ul style="list-style-type: none"> - Nb d'ateliers menés et fréquentation - Mesure de l'évolution des pratiques Sur le télétravail : <ul style="list-style-type: none"> - Nb de conventions signées avec les collectivités et d'agents réellement autorisés au télétravail - Nb de télétravailleurs fréquentant l'espace - Nb de km non effectués et mesure de l'impact économique (réemploi des frais économisés sur le territoire) Sur la fonction incubateur/ facilitateur de projet <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement de projets en lien avec les ENR - Nb de projets démarrant/ nb d'emplois créés et mesure des réductions d'énergie fossiles 	Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance. Complémentarité du travail de la MDA avec celui des communautés de communes : faire des points réguliers sur les projets tiers lieux, la rencontre d'acteurs locaux et de porteurs de projets etc...
Synthèse de l'évaluation environnementale <div style="background-color: #90EE90; width: 100px; height: 20px; margin-left: 350px;"></div>	
Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat (qualité de l'air, séquestration carbone, réseaux énergétiques...).	

3.2.4 Organiser des tables rondes en lien avec l'agriculture

Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges

MàJ : 07/08/19

Descriptif de l'action

La communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges est un territoire rural marqué par une activité agricole très prégnante. Afin d'accompagner le changement des pratiques dans ce domaine, la collectivité devra être moteur et leader auprès de nos agriculteurs. Seront organisées des tables rondes, en associant les différents partenaires en lien avec le monde agricole, ayant pour but de réfléchir ensemble à de grandes thématiques comme le couvert végétal, l'artificialisation des sols, la séquestration carbone...

Les ACVA, la chambre d'agriculture, le conseil départemental ainsi que les différents partenaires du monde agricole seront associés et conviés à réfléchir ensemble aux effets des changements climatiques sur la profession et les possibilités d'amélioration et d'adaptation de cette dernière aux enjeux de lutte contre ces changements.

Une réunion par semestre autour d'un thème précis serait envisagée.

Ces animations seront intégrées à la logique de réalisation du Plan Alimentaire Territorial porté par le PETR en collaboration avec les 3 communautés de communes.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Coût de fonctionnements constants</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Services économie, développement durable et urbanisme</p> <p>Et partenaires privilégiés : ACVA, Chambre agriculture, conseil départemental...</p>
--	--	--

<p>Indicateurs de résultats :</p> <p>Nombre d'événements organisés</p> <p>Nombre de participants</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Diversifier les modes de sensibilisation : voyage d'étude, visite de fermes commingeoises, soirées débats...

MàJ : 29/11/18

Descriptif de l'action

Pour encourager et accompagner les initiatives en faveur de la transition énergétique des acteurs du territoire, le Pays souhaite organiser une opération collective Plan Climat financée par le programme LEADER. Sous une bannière commune et avec la coordination du Pays Comminges Pyrénées, ce dispositif permettra de soutenir les actions concrètes, et notamment les plus modestes, contribuant aux objectifs prioritaires retenus pour cette future opération collective.

Ce dispositif pourra être reconduit en cas de nouvelle programmation LEADER sur la période 2020-2026.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Animation interne Dotation LEADER de l'appel à projets : 100 000 € pour 2019-2020</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Mathilde GUYOT – chargée de mission Plan Climat Marie BOUILHOL – animatrice LEADER</p> <p>Partenaires privilégiés</p>
--	---	--

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Appel à projets lancé Nombre de projets soutenus</p> <hr/> <p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>  <hr/> <p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Animation soutenue de l'appel à projets pour assurer une remontée des initiatives.

A coordonner avec les autres fonds disponibles, notamment Dotation Régionale à l'Innovation

MàJ : 13/12/18

Descriptif de l'action

La CCI propose à ses entreprises adhérentes la réalisation d'une visite gratuite avec un conseiller pour dresser un premier état des lieux et des préconisations pour une meilleure maîtrise de leur consommation d'énergie : analyse des factures et optimisation des contrats, analyse des consommations par postes, un plan d'action priorisé...

Objectif sur le Comminges : réaliser 5 visites énergie/an sous réserve de financement

Pour les entreprises aux consommations d'énergie importantes (plus de 70000 € de factures par an), la CCI souhaite accompagner ces entreprises dans la réalisation d'audits plus poussés et la mise en œuvre des actions d'économie d'énergie. Un partenariat en cours de définition avec des cofinanceurs pourrait créer un effet incitatif pour les entreprises pour se lancer dans cette démarche d'audit énergétique et pour financer les investissements en lien avec l'efficacité énergétique.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p>	<p>Référent technique de l'action Agnès FRAYSSINET</p> <p>Partenaires privilégiés Communautés de communes, Pays, ADEME, Région, entreprises locales</p>
--	--	---

<p>Indicateurs de résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de visites énergie réalisés Nombre d'investissements réalisés Nombre d'audits énergétiques réalisés Energie économisée (en moyenne 10% à l'issue d'une visite) Synthèse de l'évaluation environnementale  <p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p>  
--

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Besoin d'une communication forte et d'un relais du territoire auprès des entreprises

PRESERVER LES ESPACES DE CONSERVATION



3.3.1 Protéger la faune et de la flore remarquables dans un contexte de changement climatique

Nature Comminges

MàJ : 29/11/18

Descriptif de l'action

Cette action qui s'inscrit dans le Plan Climat porté par le PETR Pyrénées Comminges, allie une série de mesures : prospection et approfondissement de la connaissance des milieux forestiers (montagnard et subalpin), veille écologique visant une meilleure protection des milieux naturels directement menacés par le changement climatique, et actions de sensibilisation ciblées sur ces milieux.

- équipement, signalétique et démontage de clôtures pastorales, forestières et touristiques, reconnues pour leur dangerosité vis-à-vis d'espèces reliques glaciaires (galliformes de montagne) et les rapaces. Nature Comminges souhaite mobiliser des bénévoles pour démonter des clôtures dangereuses ciblées, en accord avec les acteurs locaux (ONF, Groupements pastoraux).
- localisation des zones à forts enjeux écologiques pour identifier les impacts des aménagements sylvicoles et touristiques dans le cadre du renouvellement des Plans d'Aménagements Forestiers, et préconiser une gestion durable des milieux naturels.
- Animations grands publics : journées de sensibilisation aux milieux remarquables menacés par le changement climatique - zones humides, vieilles forêts, et, le cas échéant, milieux de l'étage alpin – à destination d'un public scolaire (collèges, Lycées) et/ou universitaire (BTS). Diffusion de brochures et documentation, interventions lors d'événements...

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Bénévoles, 1 salarié. Budget assuré par un financement de la DREAL (qui sera sollicité), fonds propres de l'association.</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Philippe FALBET</p> <p>Partenaires privilégiés</p> <p>ONCFS, Pays et communautés de communes, CAF de Toulouse, stations de ski.</p>
--	--	--

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Animations réalisées Supports créés Publics sensibilisés</p> <hr/> <p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p>  <hr/> <p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Outil de communication grand public sur les enjeux du changement climatique.

MàJ : 07/08/19

Descriptif de l'action

La communauté de communes est compétente en GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations :

- l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau
- la défense contre les inondations et contre la mer,
- la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Cette compétence a été transférée aux EPCI pour faire face aux aléas climatiques. La multiplication des phénomènes tempêtes, inondations, avec le réchauffement climatique ont imposé une structuration de la politique menée dans ce domaine. C'est donc logiquement que les actions portées par la communauté en ce domaine s'inscriront dans les objectifs du PCEAT.

La communauté adhère à 4 syndicats de rivière pour l'exercice de cette compétence, son rôle sera de coordonner les structures, avoir une lecture homogène et unique du domaine de l'eau sur le territoire. Elle veillera à la continuité écologique, aux efforts contre la pollution dans le milieu aquatique.

Calendrier de l'action	Budget prévisionnel – moyens mis à disposition	Référent technique de l'action
Dates extrêmes de l'action 	260 000 € de taxe	Service développement durable Et partenaires privilégiés : Les syndicats « GEMAPI » du territoire

Indicateurs de résultats :
Nombre d'actions engagées en GEMA et en PI
Synthèse de l'évaluation environnementale
Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat (


Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Veiller à sensibiliser les différents acteurs du territoire aux changements de pratique à adopter en matière de gestion de l'eau sur le territoire afin d'anticiper leurs adaptations dues au changement climatique

3.3.3 Protection, mise en valeur et communication autour des espaces du territoire

Communauté de Communes Cœur et Coteaux Comminges

MàJ : 07/08/19

Descriptif de l'action

La collectivité s'est engagée dans plusieurs projets de valorisation des espaces protégés ou remarquables de son territoire. Le territoire possède effectivement de nombreux espaces naturels remarquables qu'il faut à la fois protéger et mettre en valeur : les gorges de la Save, les zones Natura 2000 (cote de Beilles à Boulogne, la Garonne, ...)

La CC réalise un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) sur les communes de Montmaurin, Lespugue et Blajan, projet retenu dans le cadre de l'appel à projet ABC de l'Agence Française de la Biodiversité (ABF) en 2017.

Un diagnostic de tous les sentiers de randonnées a été également réalisé afin de mettre en avant les aspects faunistiques, floristiques et historiques à observer. Le but est de sensibiliser les randonneurs à la préservation et au respect de la nature par la connaissance et la mise en valeur de notre patrimoine culturel et naturel.

La réhabilitation d'un bâtiment pour en faire une Maison de la Garonne qui ouvrira ses portes courant 2019 dans le but de permettre aux visiteurs de mieux comprendre le fleuve, l'appréhender et se l'approprier afin de mieux protéger ce corridor NATURA 2000.

Calendrier de l'action	Budget prévisionnel – moyens mis à disposition	Référent technique de l'action
Dates extrêmes de l'action 	Cout total de ces projets 1 million d'euros	Services développement durable, communication et tourisme Et partenaires privilégiés : PETR Pays Comminges Pyrénées, FEDER, ETAT conseil régional, conseil départemental, EDF, AEAG...

Indicateurs de résultats : Nombre de sites valorisés Réalisation de la Maison de la Garonne
Synthèse de l'évaluation environnementale 
Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance. Concertation avec les associations environnementales. Valorisation des ressources naturelles locales dans les projets
--

EXEMPLARITE DE LA COLLECTIVITE

MàJ : 07/12/18

Descriptif de l'action

Le Pays Comminges Pyrénées emploie 14 agents régulièrement amenés à se déplacer sur le territoire et est locataire de bureaux d'environ 100 m². Structure coordinatrice du Plan Climat Air Energie du Territoire, le Pays souhaite engager une démarche d'exemplarité sur son fonctionnement. Dans cet objectif, plusieurs actions sont prévues :

1. Réalisation d'un bilan Gaz à Effet de Serre interne pour identifier les principaux postes d'émissions et les améliorations à mettre en œuvre
2. Formation annuelle aux écogestes par l'Espace Info Energie pour les agents du Pays pour renforcer des pratiques éco-responsables au bureau et sensibiliser sur les écogestes à adopter au quotidien
3. Fourniture en électricité renouvelable
4. Achat d'un véhicule de service électrique. En moyenne, 20 000 km sont parcourus chaque année par les agents avec des véhicules à énergie fossile
5. Renforcement d'une politique d'achat responsable.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Chargée de mission Plan Climat Conseiller EIE Bureau d'études pour le bilan GES Achat d'un véhicule électrique</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Mathilde GUYOT – chargée de mission Plan Climat</p> <p>Partenaires privilégiés</p>
--	--	---

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Bilan GES réalisé et préconisations Tenue annuelle d'une formation écogestes Abonnement à un fournisseur d'électricité renouvelable Achat d'un véhicule électrique et diminution des km parcourus avec des véhicules à énergie fossile</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Besoin d'une régularité des actions de sensibilisation en interne. Mutualisation de certaines actions, de certains achats à l'échelle des 3 communautés de communes

3.4.2 Accompagner dix constructions publiques en bois local

Pays Comminges Pyrénées

MàJ : 07/12/18

Descriptif de l'action

Le Pays Comminges Pyrénées souhaite renforcer son animation territoriale sur les débouchés des bois locaux, notamment sur les filières à forte valeur ajoutée comme la filière bois construction.

Les collectivités ayant un fort devoir d'exemplarité, cette action vise à pouvoir faire la démonstration auprès des élus, partenaires et habitants du territoire que le bois local peut être utilisé en qualité bois d'œuvre et à sensibiliser à l'utilisation d'un matériau biosourcé local. Ainsi, un objectif de réalisation de 10 constructions publiques en bois local sur le Comminges durant les 6 ans de mise en œuvre du Plan Climat.

Une animation interne de sensibilisation et d'accompagnement des porteurs de projets sera mise en place : accompagnement technique, lien avec la filière forêt bois locale, recherche de cofinancement, retours d'expérience, visites de site...

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> 	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>Animation interne</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Mathilde GUYOT – chargée de mission Plan Climat</p> <p>Partenaires privilégiés</p> <p>UGS Collectivités forestières, Région</p>
--	---	--

<p>Indicateurs de résultats</p> <p>Actions de sensibilisation Nombre de constructions réalisées, volume de bois local utilisé</p>
<p>Synthèse de l'évaluation environnementale</p> 
<p>Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat</p> 

Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Accompagnement important nécessaire des porteurs de projets. Lien avec la ressource disponible et avec l'ensemble des acteurs de la filière.

MàJ : 07/08/19



Descriptif de l'action

La Communauté de communes Cœur et Coteaux Comminges emploie environ 460 agents intervenant dans tous les domaines : encadrant ALAE, agents administratifs, agents techniques polyvalents, aides à domicile, chargés de missions... La Communauté organisera une réunion avec les agents afin d'une part de leur présenter le projet de PCAET (projet politique territorial) et d'autre part pour les informer et les sensibiliser afin d'adapter leur pratiques dans leur travail et dans leur vie privée.

Une information annuelle aux écocitoyens sera donnée pour renforcer des pratiques éco-responsables au bureau et au quotidien.

Cette action pourra se décliner par l'édition d'un guide des bonnes pratiques à la maison et au bureau en matière de réduction des consommations d'énergie, de réduction des gaz effet de serre et des enjeux pour notre territoire des changements climatiques.

<p>Calendrier de l'action</p> <p>Dates extrêmes de l'action</p> <p>2019</p>	<p>Budget prévisionnel – moyens mis à disposition</p> <p>0.25 ETP chargée de mission environnement 3 000 € d'impression</p>	<p>Référent technique de l'action</p> <p>Services développement durable, communication</p> <p>Et partenaires privilégiés : Conseiller de l'espace info énergie du PETR Pays Comminges Pyrénées,</p>
---	---	---

Indicateurs de résultats :

Nombre de salariés présents
Nombre de réunions
Nombre d'exemplaires distribués

Synthèse de l'évaluation environnementale



Liens de l'action avec des thématiques Plan Climat



Concertation, bonnes pratiques, points de vigilance.

Besoin d'actions de sensibilisation en interne afin de fédérer autour du PCAET en diffusant des conseils de bonnes pratiques au travail et à la maison.